

2020-0527

2021-05-31

HerbaNatur Inc.\*

# **Chlorure de sodium**

## **Technique**

**Herbicide**

**Granules hydrosolubles**

POUR LA FABRICATION, LA FORMULATION OU LE RECONDITIONNEMENT

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

PRINCIPE ACTIF : Chlorure de sodium 99,86%.

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 28235 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net : 20 kg

***HerbaNatur Inc.***

***212 de la Matamec,***

***Terrebonne, Québec***

***J6W 6H3***

1-877-687-0109

\*Marque commerciale de HerbaNatur Inc.

## **MODE D'EMPLOI**

Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication d'un pesticide homologué en vertu sur la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

## **PREMIERS SOINS**

**En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'ingestion :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne à l'air frais. Si la personne ne respire plus, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir d'autres conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## **MISES EN GARDE**

**EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.**

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter l'ingestion et l'inhalation. Se laver les mains après la manipulation, après le travail et avant les repas.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Traiter selon les symptômes.

## **ENTREPOSAGE**

Garder le contenant hermétiquement fermé pour empêcher l'humidité d'y pénétrer. Garder le contenant dans un endroit frais, sec et bien aéré.

## **ÉLIMINATION**

Les fabricants canadiens du produit doivent éliminer les matières actives et les contenants qui ne servent plus en respectant les règlements municipaux et provinciaux. Pour de plus amples renseignements, notamment sur la façon de nettoyer les déversements accidentels, veuillez communiquer avec le fabricant et les organismes provinciaux de réglementation.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.